



**MAIRIE**

# Édito du maire

Le mot du Maire.

Plus de huit mois se sont écoulés depuis la dernière édition du PJM 44 de décembre 2019.

Nous venons tous de connaître une tranche de vie inédite liée à la pandémie de la Covid 19 qui a touché la quasi-totalité de la planète, contraignant la population française à un confinement sévère de près de deux mois.

Les élections municipales engagées la veille du confinement ont été déterminantes dès le premier tour pour l'ensemble de nos membres de la nouvelle équipe mais il a fallu attendre plus de deux mois pour procéder le 23 mai dernier à l'installation du nouveau Conseil ; la réélection du Maire sortant, votre serviteur pour un ultime mandat, et de son adjoint, Christophe MARCHAND.

Montmachoux et ses habitants ont bien surmonté les difficultés de cette crise sanitaire et la Mairie a assuré pleinement son rôle durant toute cette période et remercie une nouvelle fois nos « couturières maison » qui ont produit plus de 75 masques lavables et réutilisables, qui se sont ajoutés à ceux des dotations successives du Conseil Départemental, livrés directement dans vos boîtes aux lettres.

Cette période très particulière a été l'occasion de mettre en place une application « Panneau Pocket » afin de pouvoir informer le plus grand nombre de nos concitoyens en temps réel.

Par ailleurs, un marché alimentaire « temporaire » a pu être mis en place à compter de la fin avril après les premiers contacts avec notre « poissonnier sympa » René MOLON comme chef de file ; marché que nous avons réussi jusqu'à présent à maintenir chaque mercredi après-midi.

La Mairie a mis à profit cette période dite du télétravail pour procéder à l'appel d'offres des entreprises pour les travaux de la seconde tranche de restauration de l'église portant sur la nef et l'ensemble du mobilier inscrit ; travaux pour lesquels nous avons reçu la totalité des notifications de subventions de l'Etat, la Région et le Département.

Une subvention complémentaire sollicitée du département de Seine-et-Marne pour le financement du coût de la restauration du mobilier de l'église a été obtenue à hauteur de 22.643 € lors de la commission permanente du 7 décembre dernier.

Les travaux de gros-œuvre concernant la nef de l'église viennent de démarrer.

L'ensemble du Conseil municipal vous adresse tous ses vœux d'excellentes fêtes de fin d'année.



Créé le : 14/12/2020, par **Le Maire**